

RENCONTRE DU 6 AVRIL 2021

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 6 avril 2021, à 19 h 30, à distance, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Académie les Estacades	Denis Boudreault	
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Jean-Michel Hamelin	
École Ami-Joie-et-des-Grès		Mélanie Blouin
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	
École Chavigny	Julie Saulnier	
École Curé-Chamberland	Mélanie Paquette	
École de la Solidarité	Kim Lauriault	
École de la Source	Jessika Robinson	
École de l'Envolée	Peggy Milette	
École de musique Jacques-Héту	Catherine Lampron	
École de Pointe-du-Lac		Benjamin Perreault
École des Bâtisseurs	Véronique Angers	
École du Bois-Joli		Mathieu Desjardins
École Jacques-Buteux		Julie Morissette
École intégrée des Forges	Marie-Pierre Paquin-Boutin	
École le Tremplin	Julie Marceau	
École les Terrasses	Nowai Max Monemou	
École Louis-de-France	Georges Cantave	
École Madeleine-De Verchères	Hugo-Pierre Bellemare	
École Marguerite-Bourgeois	Marilyne Houle-Charrette	
École Marie-Leneuf	Lyne Rousseau	
École Mond'Ami		Caroline Julien
École Notre-Dame-du-Rosaire	Audrey Allard	
École primaire de Louiseville	David Lafrance	
École primaire de l'Académie-Sportive	Michel Diamond	
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	
EPEI – Secteur-Est	Valérie Lupien	

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
École Saint-François-d'Assise	Julie Caron	
École Saint-Paul	Mireille Cloutier	
École Saint-Pie-X	Catherine Gosselin	
École secondaire des Pionniers		Nancy Bibeau
École secondaire l'Escale	Alain Deschênes	

ABSENCES

Établissement
Comité EHDAA
Collège de l'Horizon
École aux Deux-Étangs
École Cardinal-Roy
École de Yamachiche-Saint-Léon
École des Champs-et-Marées
École Dollard
École du Versant-de-la-Batiscan
École Laviolette
École Richelieu
École Sainte-Thérèse
École Saint-Philippe

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Calendrier scolaire 2022-2023 – Retour de consultation
Mme Sophie Houle, directrice des Services éducatifs – Secteur jeunes
5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 – Retour de consultation
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021

7. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021
8. Présentation du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) – Retour sur la présentation et avis des membres (les pour et les contres)
9. Consultation Réussite éducative
10. Mot du président et correspondance
11. Rapports :
 - 11.1. du trésorier
 - 11.2. d'un administrateur du CA
 - 11.3. de la responsable du comité EHDA
 - 11.4. du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>
 - 11.5. du délégué de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
 - 11.6. d'un représentant sur un de nos comités
 - 11.7. Comité calendrier
 - 11.8. Comité Règles de régie interne
 - 11.9. Comité service de garde
 - 11.10. Comité d'accueil et d'intégration
12. Paroles aux représentants des écoles - Discussions
13. Affaires nouvelles :
 - 13.1. Masques au primaire- nouvelles directives de la santé publique
 - 13.2.
 - 13.3.
14. Levée de l'assemblée

CP-060421-01 IL EST PROPOSÉ PAR JULIE MARCEAU

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 – RETOUR DE CONSULTATION

Mme Sophie Houle, directrice des Services éducatifs – Secteur jeunes.

Voici les recommandations du comité calendrier :

- Déplacer la pédagogie du 23 septembre au 14 novembre
- Déplacer la pédagogie du 21 avril au 28 avril
- Déplacer la T2 du 26 mai au 19 mai

Selon madame Houle, ces déplacements sont recevables et respectent la Loi sur l'instruction publique. Le calendrier scolaire doit comporter 180 jours de classe.

La proposition du comité calendrier est acceptée à l'unanimité.

5. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 – RETOUR DE CONSULTATION

Il n'y a aucun commentaire en retour.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021

CP-060421-02 IL EST PROPOSÉ PAR CINDY CHAMPAGNE

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021

Pas de suivi à faire.

8. PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS AUTONOMES DU QUÉBEC (RCPAQ) – RETOUR SUR LA PRÉSENTATION ET AVIS AUX MEMBRES (LES POUR ET LES CONTRES)

À la suite des présentations des deux regroupements des comités de parents, les parents se sont exprimés et voici le résumé des échanges :

La **Fédération des comités de parents du Québec** (FCPQ)

- Représente les parents, mais notre opinion ne sera pas nécessairement prise en compte. Notre voix est diluée dans la masse des nombreux membres.
- Les membres se sentent bousculés par la FCPQ, souvent les consultations doivent être faites rapidement.
- Une déception quant au traitement de la plainte auprès de la FCPQ.

Le **Regroupement des comités de parents autonomes du Québec** (RCPAQ)

- Consulte systématiquement tous les membres avant de parler aux instances par la suite, après concertation avec tous les membres.
- L'accès au ministre repose sur les liens que madame Deschamps a, elle peut discuter directement avec le cabinet du ministre. C'est une perception qui est un peu erronée, madame Deschamps n'est pas seule.
- Gouvernance davantage agile, notre opinion serait davantage entendue au sein du RCPAQ.
- Un regroupement plus dynamique qui est centré sur la collaboration.
- Des formations dynamiques et accessibles à tous.
- Aller vers le regroupement n'est pas irréversible, un retour en arrière sera toujours possible.
- Le droit de parole et notre voix seront pris en compte auprès du RCPAQ.

CONSIDÉRANT désormais la présence de deux regroupements reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) permettant de représenter la voix des parents et du comité de parents jusqu'au ministère de l'Éducation.

CONSIDÉRANT les présentations faites par les deux regroupements, la FCPQ le 12 janvier 2021 et le RCPAQ le 9 mars 2021, ainsi que leur offre de services respective.

CONSIDÉRANT la plainte en éthique et déontologie, contre le président de la FCPQ, et subsidiairement, contre les membres formant le Comité exécutif de la FCPQ, déposée par nos déléguées le 20 janvier 2020.

CONSIDÉRANT que la plainte ait été jugée recevable en juin 2020 par un premier comité de déontologie de la FCPQ.

CONSIDÉRANT que la plainte a été jugée infondée le 27 janvier 2021 sans que nous ayons été entendus par un nouveau comité en éthique et déontologie de la FCPQ.

CONSIDÉRANT la proximité et la représentativité accrue démontrée du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) envers l'ensemble de ses membres.

CP-060421-03 IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy quitte la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) pour se joindre au Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) à compter du 6 avril 2021.

Le vote est demandé :

- 25 votes pour
- 0 contre
- 6 abstentions

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. CONSULTATION RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le document colligé a été envoyé aux membres, il sera transmis au ministère de l'Éducation le 8 avril prochain. Il sera également envoyé au RCPAQ pour bonifier leur réflexion. Les commentaires additionnels des membres devront être envoyés d'ici le mercredi 7 avril pour colliger les réponses.

10. MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Pas de correspondance ce mois-ci.

11. RAPPORTS

11.1 du trésorier

Le formulaire de remboursement des frais est disponible sur Teams.

Les réclamations pour les différentes rencontres peuvent être envoyées au trésorier par le biais du formulaire.

Les frais de gardiennage peuvent être réclamés pour les rencontres en virtuel, cette modalité est en accord avec nos Règles de régie interne.

Frais de la rencontre du 9 mars : 0 \$

- 31 présences
- 0 réclamation

Solde au compte : 3 754,38 \$

11.2 d'un administrateur du CA

Il n'y a pas eu de rencontre du CA, la prochaine rencontre est le 28 avril 2021.

11.3 du responsable du comité EHDAA

Le responsable du comité EHDAA est absent.

11.4 du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>

Rien à signaler.

11.5 du délégué de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Conseil général ce samedi 10 avril.

La résolution doit être envoyée à la FCPQ et la désaffiliation devient effective dès la réception.

Nous avons gagné une formation par la FCPQ, un suivi sera fait avec la Fédération.

11.6 d'un représentant sur un de nos comités

Comité culturel

Première rencontre le mois dernier. Il n'y aura pas de journée culturelle cette année.

On soulignera le rôle des porteurs culturels dans les écoles.

Plan d'action sur deux ans, on pourra cumuler les sommes attribuées pour les activités culturelles dans les prochaines années.

Le montant reçu cette année pour les activités culturelles :

- 516 709 \$ en sortie culturelle,
- près de 11 000 \$ pour des ateliers de culture scientifique et
- près de 68 000 \$ pour des ateliers Culture à l'école.

Comité de révision

Pas de rencontre.

Comité de transport

La formation des chauffeurs sur la violence et l'intimidation est reportée à l'an prochain.

11.7 Comité calendrier

Merci pour votre beau travail.

11.8 Comité Règles de régie interne

La révision du document de Règles de régie interne est terminée. Il sera transmis au conseil exécutif pour révision.

Le document pourrait être présenté au prochain comité de parents.

11.9 Comité service de garde

Le comité est en attente de réponses du ministère de l'Éducation et des démarches seront prises avec le nouveau regroupement pour connaître leur position par rapport à ce dossier.

11.10 Comité accueil et intégration

Nous avons eu une rencontre et nos idées seront soumises au prochain comité de parents.

CP-060421-04 IL EST PROPOSÉ PAR HUGO-PIERRE BELLEMARE

Que les rapports soient adoptés en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PAROLES AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES - DISCUSSIONS

Aliments sucrés distribués aux élèves

Question par rapport à l'utilisation des aliments sucrés dans les écoles : *est-ce qu'une politique encadre ça?*

Ce sont des privilèges donnés par les enseignants. Les gâteries sucrées coûteront davantage de points de privilège. Il serait bon d'en discuter avec l'enseignante, la direction et le conseil d'établissement si vous trouvez que la situation n'est pas adéquate.

Retour des informations du comité de parents au conseil d'établissement

Le retour du comité de parents est-il fait avec tous les membres du conseil d'établissement?

Le retour se fait avec tous les membres du conseil d'établissement, mais la consultation se fait seulement auprès des membres parents.

Bonne nouvelle : école de la Solidarité

Des cours de musique seront donnés à l'école de la Solidarité et les membres de la chorale de l'église ont ramassé des fonds pour acheter des instruments de musique.

Point d'information : les écoles ont des rabais pour l'achat d'instrument chez Archambault.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Masques au primaire – nouvelles directives de la santé publique - 12 avril

Questionnements :

- Est-ce que les élèves auront des masques de procédure ou des couvre-visages?
- Est-ce que le gouvernement fournira les masques de procédure? Les masques seront donnés à chaque jour?
- Y a-t-il une limite de masque par jour et est-ce qu'on peut demander aux parents de payer les masques?
- Les masques de procédure fournis par l'école sont présentement des masques d'adulte, est-ce qu'il serait possible d'avoir des masques de procédure adaptés aux enfants?
- Les élèves présentement au préscolaire devront s'adapter l'an prochain, est-ce que des mesures seront mises en place pour la prochaine rentrée scolaire pour l'accueil des élèves en première année?

Les élèves ne semblent pas inquiets.

Dur à appliquer pour les plus petits, ils touchent continuellement leur visage, la plus-value est difficile à cerner et à comprendre.

La gestion des masques risque d'être difficile.

Le Centre de services scolaire avait déjà fait une commande de masque de procédures pédiatriques et on doit vérifier avec ce dernier s'il fournira bien les masques.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-060421-05 IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE À 21 H 48.

La prochaine séance se tiendra le 4 mai 2021 à 19 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Président



Secrétaire